

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 28 (2001)
Heft: 5

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...et service civil pour la paix

Dans la foulée, le Groupe pour une Suisse sans armée a déposé, en même temps que, l'initiative «pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée», une autre initiative intitulée «la solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix». Ce dernier «contribute à la réduction et à la prévention des situations de violence, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays».

Gouvernement et parlement font observer qu'en matière de coopération internationale et de promotion de la paix, la Suisse travaille déjà dans le sens souhaité par l'initiative, que le travail concret pour la paix se professionnalise toujours davantage, que les objecteurs de conscience ont aujourd'hui déjà la possibilité d'accomplir un service civil et enfin que l'acceptation de l'initiative se traduirait par la prise en charge par l'Etat d'activités assumées actuellement avec succès par les organisations non gouvernementales. Les partisans de l'initiative font observer de leur côté que l'actuel service civil n'est qu'un service de remplacement pour les objecteurs de conscience, qui gagnerait à se développer dans le sens prévu par l'initiative. Il s'agirait d'un service de volontaires qui auraient pour mission de prévenir des situations de violence, en Suisse et à l'étranger, avec les organisations locales. Leur formation serait assurée en collaboration avec les institutions de l'Etat, des organisations non gouvernementales et des privés et les missions compteraient comme périodes de service civil. A noter enfin que cette initiative,

contrairement à celle pour la suppression de l'armée, n'implique pas l'abolition du service militaire obligatoire.

Impôt sur les gains en capital

L'initiative populaire «pour un impôt sur les gains en capital» enfin émane de l'Union syndicale suisse (USS). Déposée il y a deux ans avec l'appui de 104 000 signatures valides, elle vise à taxer les gains en capital à un taux unique et proportionnel de 20 à 25 pour cent. Elle prévoit également la possibilité de déduire les pertes en capital du revenu en capital lors de l'année fiscale ou au maximum durant les deux années suivantes. L'USS estime qu'il n'est plus admissible que les bénéfices réalisés par des particuliers en vendant des actions échappent au fisc. Les gains en capital sont en effet exonérés d'impôt à l'heure actuelle. L'USS estime que l'impôt proposé rapporterait entre 400 millions et 1 milliard de francs par an (100 à 400 millions selon le Conseil fédéral).

Le Conseil fédéral a décidé de reporter à l'année prochaine la votation fédérale sur la nouvelle loi sur le marché de l'électricité. Le Conseil fédéral entend en effet que le peuple puisse donner son avis à ce propos en connaissance des modalités d'application de la libéralisation du marché de l'électricité. Or ces dernières ne seront pas connues avant décembre.

PAT

Votations fédérales

2 décembre 2001

- Arrêté fédéral concernant un frein à l'endettement
- Initiative populaire «pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail»
- Initiative populaire «pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée»
- Initiative populaire «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)»
- Initiative populaire «pour un impôt sur les gains en capital»

Votations 2002:

- 3 mars
2 juin
22 septembre
24 novembre

Il est à noter que les deux dernières dates sont sujettes à modification.

Pour le gouvernement et le parlement, «du point de vue de l'équité fiscale, cet impôt serait certes justifiable, mais il entraînerait notamment en concurrence avec l'impôt sur la fortune et serait peu rentable et administrativement lourd».

A consulter

<http://www.admin.ch/>

Pas tout à fait hermétique?

FOCUS ONU 03/2001



Si la Suisse avait forgé son identité «au souffle des quatre vents», elle ne serait pas complètement hermétique! La Confédération ne devrait pas prendre à son compte cette métaphore multiculturelle moderne, voire à la mode, comme le voudrait M. Pablo Crivelli. Etre

ouvert aux quatre vents ne peut que signifier que l'on n'a pas son propre avis, mais qu'on ne fait que gérer une variété de points de vue. Cela pourrait signifier un mauvais entendement de la tolérance et de la liberté.

Dr. Theo Brune, Bad Iburg
(Allemagne)

Merci pour les camps

Pour la troisième année consécutive, nos enfants ont pu participer aux camps d'été organisés par la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger et même à un prix réduit en rai-

son de nos faibles moyens financiers. Ils en reviennent à chaque fois entièrement satisfaits et parlent avec enthousiasme de la Suisse et des contacts internationaux qu'ils y ont noués. C'est pourquoi nous voulons dire un tout grand «merci» à la Fondation et aussi à toute l'équipe qui s'engage à fond pour les enfants sous la direction de Franz Keller.

Christian Theile (Allemagne)

Hissez les drapeaux!

A la fin juillet, début août, j'ai passé 14 jours de vacances à Wilderswil avec mon épouse

anglaise. Nous avons fait une excursion au Jungfraujoch. Ce fut une belle aventure pour moi qui ai émigré en Angleterre en 1957. Le 1^{er} août, nous nous sommes rendus par le Brünig à Lucerne, Zurich et Kloten.

Nous avons fait une halte à Lucerne. Mais que s'est-il passé? Les Suisses ne sont-ils plus patriotes? J'ai été tellement déçu, je ne pouvais pas y croire: où sont les drapeaux multicolores dont on décorait les maisons? D'Interlaken à Kloten, pas une seule personne en costume folklorique!

René Keusch, Birmingham (GB)